

Un ouvrage d'actualité sur le RER

La Belgique s'est engagée en 2001 dans un programme fédéral d'investissements ferroviaires comprenant la mise à quatre voies de plusieurs axes desservant Bruxelles et son aéroport. Sa réalisation rendra possible la mise en place d'un réseau express régional, qui sera complémentaire aux liaisons interurbaines, à l'instar de pays tels que l'Allemagne, la France ou l'Espagne. Celui-ci a fait l'objet en avril 2003 d'un accord qui lie l'Etat et les trois régions, au delà des conjonctures politiques à court terme et des compétences régionales en matière de mobilité.

Les implications de ce programme au niveau des Régions pour les gares, tant les gares interurbaines que les gares régionales ou locales, comporte plusieurs enjeux, notamment :

- l'enjeu de l'intermodalité. Les gares peuvent être simplement des lieux de stationnement pour automobilistes prenant le train («parcs-relais»), être des lieux de commerce et de services divers destinés aux voyageurs ou enfin devenir ou redevenir de vrais centres de quartiers de ville à part entière, intégrés dans le réseau de transport urbain trains, trams, bus, taxis, voitures en temps partagé («car-sharing»), etc. Cet enjeu relève à la fois de l'Etat, pouvoir organisateur de la SNCB, et des pouvoirs régionaux et locaux
- l'enjeu de l'aménagement des abords (relève exclusivement des autorités régionales et locales)
- l'enjeu de l'exploitation. Celui-ci comporte les questions de tarification, les guichets de vente, les billets et abonnements et le contrôle des voyageurs. Les techniques actuelles permettent une carte unique permettant à l'usager de passer d'une zone tarifaire à l'autre. Cet enjeu relève d'un accord entre les pouvoirs organisateurs de la SNCB et ceux des transports régionaux.

L'intérêt de l'ouvrage est d'associer une problématique d'intérêt général avec des propositions d'application concrète locale. Il se situe en effet dans la prolongement du colloque : «Mobilité et aménagement du Territoire autour de l'axe Bruxelles - Namur (27/11/2001), journée d'études entre décideurs politiques et représentants de la société civile venus de Wallonie, de Flandre et de Bruxelles (environ 300 invités), organisée par la Fondation pour l'environnement urbain, avec la collaboration et le soutien de diverses instances concernées, quelque soit leur couleur politique, et de la SNCB.

PAR AILLEURS SA PUBLICATION COÏNCIDE AVEC LES ÉTUDES D'INCIDENCE EN COURS (FÉVRIER-DÉCEMBRE 2003), DANS LE CADRE DES TRAVAUX PRÉPARATOIRES À LA RÉALISATION DU RER.



L'OUVRAGE PREND EN COMPTE LES ELEMENTS LES PLUS RECENTS, EN PARTICULIER :

- LES RESULTATS DE L'ETUDE STRATEC ACP RAND SUR LA DESSERTE DE L'AEROPORT ET
- L'ACCORD DU 4 AVRIL 2003 ENTRE L'ETAT FEDERAL ET LES REGIONS AU SUJET DU RER.

LES QUESTIONS ABORDEES SE SITUENT CEPENDANT DANS UNE PERSPECTIVE A PLUS LONG TERME.

L'OUVRAGE, EN RELIURE CARTONNEE, EST ABONDAMMENT ILLUSTRÉ DE CARTES, PLANS ET PHOTOS EN COULEURS

LA FONDATION POUR L'ENVIRONNEMENT URBAIN

La Fondation est un établissement d'utilité publique autorisé par Arrêté Royal (17/8/1999). Les dons qui lui sont faits bénéficient de la déductibilité fiscale. Elle soutient et organise des activités en faveur de l'environnement urbain et de la mobilité durable, notamment publications, conférences et expositions. Elle a été notamment un des partenaires de la Fondation «A Vision for Europe» pour la réalisation de l'exposition internationale «La Ville traditionnelle et l'architecture contemporaine» (Berlin et Bologne 2000, Strasbourg 2001) et l'organisateur de la Conférence «Cities on the move : Towards Sustainable Urban Development» (New York 2001).

Ses conseillers scientifiques sont les Professeurs Ylia Prigogine, prix Nobel et auteur notamment d'études sur les flux de trafic, malheureusement décédé, Pierre Bourdeau, ancien président du Conseil scientifique de l'Agence Européenne pour l'environnement et André Berger, spécialiste du climat et de l'effet de serre.

Son conseil d'administration comprend Madame Evelyn Gessler, Administrateur délégué de Décitime, Bernard Laconte, Christian Lasserre, Professeur à la Cambre, et est présidé par Pierre Laconte, Secrétaire Général honoraire de l'Union internationale des transports publics (organisme d'étude sur la mobilité urbaine, qui emploie une cinquantaine de collaborateurs et a des bureaux dans cinq pays). Après avoir été l'élève du Professeur Raymond Lemaire à l'UCL il en a été l'associé au sein de l'équipe de direction du Groupe Urbanisme Architecture, auteur de projet du plan directeur de Louvain-la-Neuve, ensemble universitaire et urbain développé autour d'une gare nouvelle. Son ouvrage sur le développement des bureaux à Bruxelles a obtenu le prix Droit-Economie du Crédit Communal 1974-1978.

Dans le domaine spécifiquement ferroviaire, il a présidé en 1997 la première Table Ronde sur le RER, organisée par Hervé Hasquin, Ministre de la Région de Bruxelles-Capitale. En 2000 il a présidé la Conférence « TGV et accès rapide à Bruxelles et à son aéroport » pour le Ministère des Communications et de l'Infrastructure.

EXTRAITS DU SOMMAIRE

1. Le Programme ferroviaire 2012 et les visions politiques fédérale et régionales.
 - Avant-propos par Karel Vinck, Administrateur Délégué de la SNCB.
 - Contributions par la Ministre fédérale des Transports et par chacun des ministres ou secrétaires d'Etat responsables du transport au niveau régional (Isabelle Durant, Steve Stevaert, Robert Delathouwer et José Daras). Les illustrations comprennent le projet multimodal de Gare SCHUMAN, avec plans et photos, ainsi que les aménagements autour de la gare de LEUVEN, exemples d'ouverture de la gare sur la ville.
 - Défis et opportunités urbanistiques pour les régions, seules compétentes en matière d'aménagement du territoire, par Bruno Clerboux, président de la Chambre des urbanistes de Belgique et auteur de projet de diverses études d'incidence de projets ferroviaires liés au réseau express régional.
 - Le défi de la desserte de l'AEROPORT, avec cartes et plans de la zone (Pierre Laconte).
2. Tendances de la demande et opportunités pour une mobilité urbaine durable.
 - Le programme ferroviaire 2012 et les perspectives de la demande, par Antoine Martens, Directeur général de l'exploitation à la SNCB
 - La mobilité durable et ses enjeux, par Marc Wiel, auteur de l'ouvrage classique «La Transition urbaine»
 - La navette ferroviaire, phénomène typique de la mobilité belge, par Christian Vandermotten, Professeur à l'Université Libre de Bruxelles (nombreuses cartes et illustrations en couleurs)
 - Présentation de MUNICH, son S-Bahn et sa desserte aéroportuaire, par Didier Vancutsem, urbaniste à Munich et Professeur à l'ISURU. Une comparaison cartographique est faite entre la zone de la gare centrale de Munich et celle de la GARE du NORD à Bruxelles. A titre de contraste est présenté le cas de NICE-COTE D'AZUR où l'aéroport se trouve à proximité immédiate d'une gare mais sans connexion avec elle
 - Le conflit entre l'utilisation de la gare comme simple «Parc-Relais» ou son utilisation comme quartier de ville, par Patrick Frenay, urbaniste conseil chargé de missions par la Région wallonne
 - Les mesures d'accompagnement indispensables au bon usage des infrastructures nouvelles, par Hugues Duchâteau, auteur du plan de mobilité bruxellois. A titre de comparaison est présenté le nouveau RER de LEIPZIG montrant les gains de temps par zone et le quartier d'affaires piéton autour de la gare à LA HAYE
3. Enjeux de l'exploitation et aménagements de gares situées sur les axes Bruxelles-Wallonie.
 - Intégration des modes de paiement, moyen de rendre le transport public et les gares plus attractifs, par le Jos Chabert, Ministre bruxellois des transports. Un encart technique présente les solutions de HONG KONG et SINGAPOUR (Pierre Laconte)
 - Le plan régional d'aménagement et les gares de Bruxelles-Capitale, par Willem Draps, Secrétaire d'Etat en charge d l'aménagement du territoire, avec plans et illustrations de la Gare du QUARTIER LEOPOLD
 - Projets autour des gares de LOUVAIN-LA-NEUVE (Pierre Laconte), WAVRE, OTTIGNIES, RIXENSART, BRAINE-L'ALLEUD et NIVELLES (Claude van den Hove).

